

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 25/08/2023 BAC

I – DÉFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse – DPDJ					
2	LIBELLÉ DU POSTE : Travailleur social					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITÉ : 3					
4	CATÉGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATÉGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
	FILIÈRE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSE					
6	IMPUTATION BUDGÉTAIRE :		CODE POSTE : 10025			
	PROGRAMME : 96202		CENTRE DE TRAVAIL : 389			
	PROGRAMME R.H : 971 01					
7	LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI - Locaux de la délégation Papeete					
8	FINALITÉ / DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE : Au sein de la cellule d'investigation éducative, le travailleur social assurera ses évaluations de façon pluridisciplinaire, quant à la notion de danger ou de dangerosité des mineurs, pour lesquels les magistrats auront ordonné une mesure judiciaire d'investigation éducative (MJIE) ou pour lesquels un signalement ou une information préoccupante lui sera parvenu. Dans ces évaluations, il s'agira pour l'agent de : - Décliner la capacité parentale à faire face aux risques de dérives et de déviances vers la délinquance, de leur(s) enfant(s), - Étudier la personnalité du mineur (0 à 18 ans), en lien avec le contexte familial et social, - Faire des propositions d'orientation éducative réalisables et les mettre en œuvre, de manière concertée.					
9	EFFECTIFS ENCADRÉS	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : Néant					
10	SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule d'investigation éducative					
11	MOYENS SPÉCIFIQUES LIÉS AU POSTE : matériel informatique, matériel de bureau, local, utilisation partagée de véhicules de service.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Réactivité aux urgences sociales; - Disponibilité requise et dépassements horaires possibles; - Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire de la Polynésie française (permis de conduire véhicule légers requis).					
13	ACTIVITÉS PRINCIPALES : - Évaluer les MJIE ou les signalements/informations préoccupantes relatifs à des mineurs et proposer des orientations ; - Rendre compte de l'évaluation des situations par écrit, dans le respect des échéanciers fixés, ou lors de problématiques particulières ; - Formuler toute proposition d'orientation validée ; - Assurer un accompagnement des jeunes et une fonction de coordination avec les différents intervenants dans la situation de l'enfant et auprès des parents, pour soutenir et/ou améliorer la fonction parentale ; - Répondre ou initier toute demande d'aide de soutien aux familles ; - Concevoir des outils de prévention de la délinquance, évaluer leur efficacité et proposer des mesures correctives ;					
14	ACTIVITÉS ANNEXES : - Participer au développement d'actions menées dans le cadre de la prévention de la délinquance, de la promotion de la jeunesse et de soutien à la parentalité ; - Accueillir et agir en qualité de tuteur des élèves et stagiaires.					

